

DEMANDE D'AUTORISATION DE CONCOURS¹

(une seule demande par concours, sauf si plusieurs concours au même endroit)

ORGANISATEUR (dénomination)

REPRESENTANT DE L'ORGANISATEUR

Nom : Prénom :

E-mail : Téléphone (portable) :

Rue : N° :

Code postal : Localité :

J'autorise le traitement de mes données à caractère personnel dans le cadre de cette demande de concours.

TYPE DE CONCOURS

Pêche au coup

Pêche des carnassiers

Pêche à la mouche

MOTIF DE LA DEMANDE (plusieurs choix possibles)

Interdiction de pêche dans les limites du concours et à moins de 50 m de celles-ci pour tout pêcheur ne participant pas au concours, pendant la durée du concours et pendant les 2 heures qui le précèdent. Cette disposition ne s'applique pas aux concours de pêche à la mouche n'ayant pas une portée internationale.

Autorisation de **détention temporaire** pendant la durée du concours de poissons auxquels une interdiction de prélèvement s'applique ou capturés en surnombre. Ces poissons sont remis librement à l'eau à la fin du concours. Cette disposition ne s'applique pas à l'ombre commun, au corégone, au brochet et au sandre qui doivent être remis immédiatement et librement à l'eau.

Autorisation de **détention temporaire de gobies** sp. pendant la durée du concours. Ceux-ci sont remis librement à l'eau à la fin du concours.

Autorisation de **détention temporaire et de transport jusqu'à la berge de silure glane vivant**. Les poissons sont remis librement à l'eau au plus tard à la fin du concours.

Autorisation de capture de **grémilles et de perches fluviales** en période de fermeture de la pêche de ces espèces dans les voies hydrauliques.

¹ Arrêté du Gouvernement wallon du 30 mars 2017 déterminant les conditions à respecter pour l'organisation des concours de pêche et modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 décembre 2016 relatif aux conditions d'ouverture et aux modalités d'exercice de la pêche.

DATE(S) ET HEURES DE DEBUT ET DE FIN DU CONCOURS

Date	De	à

DATE(S) ET HEURES DE DEBUT ET DE FIN DES ENTRAINEMENTS EVENTUELS

Date	De	à

LOCALISATION DU CONCOURS OU DES ENTRAINEMENTS

Nom de l'entité ²	Nom du cours d'eau, du canal ou du plan de d'eau	Largeur moyenne ³ du cours d'eau/du canal (mètres) ou Surface du plan d'eau (hectares)
<input type="checkbox"/> Cours d'eau ⁴ Rive(2) <input type="checkbox"/> Droite <input type="checkbox"/> Gauche	<input type="checkbox"/> Canal ⁴ Rive(2) <input type="checkbox"/> Nord <input type="checkbox"/> Sud <input type="checkbox"/> Est <input type="checkbox"/> Ouest	<input type="checkbox"/> Plan d'eau ⁴ Rive(2) <input type="checkbox"/> Nord <input type="checkbox"/> Sud <input type="checkbox"/> Est <input type="checkbox"/> Ouest

www.wallonie.be
N° vert : 1718 (informations générales)

RIVE 1	Coordonnées des limites du concours ⁵		Longueur de rive 1 (mètres)
	Limite 1 (amont)	Limite 2 (aval)	
Longitude (X)			
Latitude (Y)			
RIVE 2 ⁶	Coordonnées des limites du concours		Longueur de rive 2 (mètres)
	Limite 1 (amont)	Limite 2 (aval)	
Longitude (X)			
Latitude (Y)			

² Nom de la commune (après fusion des communes)

³ A l'emplacement du concours

⁴ Cocher la mention de votre choix (plusieurs choix possibles)

⁵ Coordonnées XY Lambert 1972 (Exemple : X 187589 – Y 65682) ou GPS (format WGS84, format décimal avec minimum 6 décimales : Exemple : Longitude 4,891952 – Latitude 49,901366)

⁶ A compléter uniquement si le concours a lieu sur les deux rives

AVIS DE LA FEDERATION DE PECHE AGREEE DU SOUS-BASSIN CONCERNE PAR LE CONCOURS

Nom de la fédération de pêche agréée	
Nom du représentant de la fédération	
Fonction du représentant de la fédération	
<input type="checkbox"/> Avis Favorable ⁷	<input type="checkbox"/> Avis Défavorable
Motivation si avis défavorable :	Date et signature

ACCORD DU SERVICE DE LA PECHE POUR L'OCTROI DE L'AUTORISATION

<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;">Cachet du service</div>	Ir. Frédéric Dumonceau Attaché qualifié
	Date et signature

Formulaire à renvoyer par voie postale à :
 SPW ARNE – DNF – Direction de la chasse et de la pêche
 Service de la Pêche
 Avenue Prince de Liège, 7
 5100 JAMBES

ou par mail (plus rapide et sans risque) à :
sp.dnf.dgarne@spw.wallonie.be

Pour tout renseignement complémentaire :
 Tél. : 081/33.59.00
 Email : sp.dnf.dgarne@spw.wallonie.be

**CONTACT**

SPW ARNE - DNF
 Service de la pêche
 Avenue Prince de Liège, 7
 B - 5100 Jambes

VOTRE GESTIONNAIRE

Lucie Berthe
 Tel. 081/33.59.00
lucie.berthe@spw.wallonie.be

VOTRE DEMANDE

Numéro :
 Nos références CD705.5 Aut.
 Concours
 Forms v.2023.1

Pour toute réclamation quant au fonctionnement du SPW, le Médiateur est aussi à votre service : www.le-mediateur.be

⁷ le représentant de la fédération de pêche agréée coche la mention de son choix